

Capsule 2 : le GIEC



Pour commencer, rappelons que tous les constats et les projections ont été établies par le GIEC.

Alors le GIEC , c'est quoi ?

Le GIEC, c'est un acronyme pour Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

**Groupe d'experts Intergouvernemental
sur l'Evolution du Climat**

IPCC: Intergovernmental Panel on Climate Change

Le GIEC a été créé en 1988 par deux institutions des Nations unies:

- Organisation météorologique mondiale
- Programme des Nations unies pour l'environnement

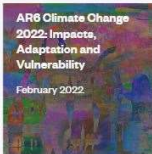
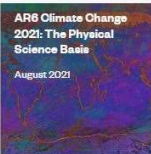
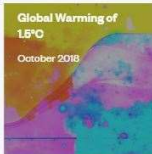
En anglais, c'est IPCC, pour Intergovernmental Panel on Climate Change.

Le GIEC a été créé en 1988 par deux institutions des Nations unies : L'organisation météorologique mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. C'est donc une émanation de l'ONU et les pays membres de l'ONU ou de l'organisation météorologique mondiale peuvent y participer. Actuellement, le GIEC compte 195 pays membres.



Le GIEC fonctionne sur la base d'une réunion plénière qui se réunit une ou deux fois par an. C'est un organisme intergouvernemental : les décisions, à l'exception de l'élection des membres du Bureau, sont prises par les représentants des gouvernements (et pas par les experts), par consensus, en réunion plénière. Chaque pays membre dispose d'une voix.

L'objectif du GIEC est de fournir aux gouvernements une évaluation scientifique des changements climatiques, pour que ces gouvernements puissent ensuite définir des politiques en matière de climat ou de transition.

Sixth Assessment Report: 2023			Special and Methodology Reports		
Synthesis Report 			Special Report 		
WORKING GROUP REPORT 	WORKING GROUP REPORT 	WORKING GROUP REPORT 	WORKING GROUP REPORT 	WORKING GROUP REPORT 	WORKING GROUP REPORT 

Les rapports du GIEC constituent également une contribution essentielle aux négociations internationales sur le changement climatique. Lors de ces négociations internationales, le GIEC a le statut d'observateur.

Si les gouvernements prennent les décisions, les informations, elles, sont remontées par des experts. Ces experts sont des scientifiques, de diverses disciplines et différentes régions du monde. Ils sont bénévoles.



Ils ont pour mission, non pas de développer leur propre recherche, mais de rassembler, compiler, analyser et synthétiser les milliers d'articles scientifiques qui sont publiés chaque année.

Le GIEC n'est pas un laboratoire de recherche,

mais les experts du GIEC
travaillent à synthétiser les travaux menés
dans les laboratoires du monde entier

Petite digression, qu'est-ce qu'une publication scientifique ?



Lorsqu'un chercheur ou un groupe de chercheurs publient des travaux, ils rédigent un article qu'ils soumettent à une revue scientifique spécialisée., dite à comité de lecture. L'éditeur scientifique de la revue va proposer au moins deux relecteurs (en général anonymes) qui vont évaluer de près l'article soumis ; leur tâche est d'examiner la qualité des résultats, la rigueur de la méthode, la solidité du dispositif expérimental, la reproductibilité éventuelle de l'expérience, les démonstrations lorsqu'il y en a, et faire des commentaires aux auteurs. A l'issue de cette première relecture, l'article est soit accepté tel quel (ce qui est assez rare), soit rejeté, soit il est demandé aux auteurs de retravailler le manuscrit selon les commentaires des relecteurs pour produire une nouvelle version acceptable. Très important : les auteurs ne doivent pas payer pour publier, jusqu'ici les relecteurs ne sont pas payés (cela fait partie de leur travail de chercheur), et les auteurs ne connaissent pas les noms des relecteurs. Dans certaines revues, les noms des auteurs sont également anonymisés. C'est le principe de peer review, c'est-à-dire d'arbitrage par les pairs.

Revenons aux rapports du GIEC.

Les experts vont produire des rapports qui synthétisent les connaissances les plus récentes relatives au dérèglement climatique. Sur les facteurs favorisant le changement climatique, les conséquences de ce changement, et les risques pour l'avenir et l'efficacité des mesures d'adaptation et d'atténuation.

A ce jour, 6 rapports d'évaluation ont été publiés entre 1990 et 2023.

Les gouvernements ont également commandé 3 rapports spéciaux : un sur l'impact d'un réchauffement global de 1,5 °C, un second sur l'impact du dérèglement sur les terres émergées et le troisième sur les océans et la cryosphère (c'est-à-dire les zones où on trouve de l'eau sous forme gelée).

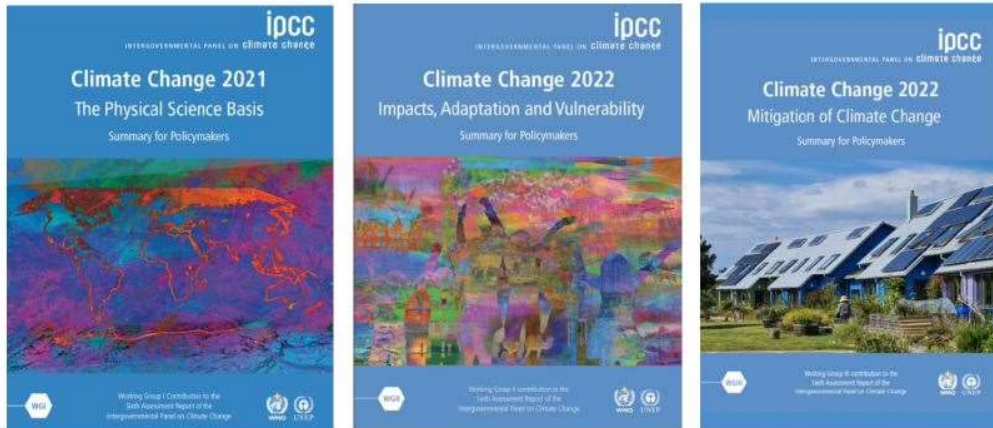


Le GIEC produit un troisième type de rapport, ce sont des rapports méthodologiques où les experts présentent des méthodes à appliquer pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre par exemple.

Ce qui est le plus important c'est que les rapports doivent présenter la synthèse des connaissances mais ne doivent pas prescrire de choix en matière de politique. Par contre, à la suite de la rédaction du rapport complet, les gouvernements interviennent dans l'écriture du fameux « résumé pour décideurs ».

Un rapport c'est une somme de travail considérable. C'est 2 000 à 3 000 pages s'appuyant sur des milliers d'études et prenant en compte plusieurs dizaines de milliers de commentaires !

Pour établir ces rapports, les experts du GIEC sont divisés en trois groupes de travail



Le groupe 1 travaille sur les aspects scientifiques du climat, son dérèglement, son évolution. Les conclusions du groupe 1 sont factuelles, basées sur des arguments scientifiques. Si les travaux de ce groupe ont été discutés dans le passé, ils font aujourd'hui l'objet d'un consensus et ne sont plus remis en question.

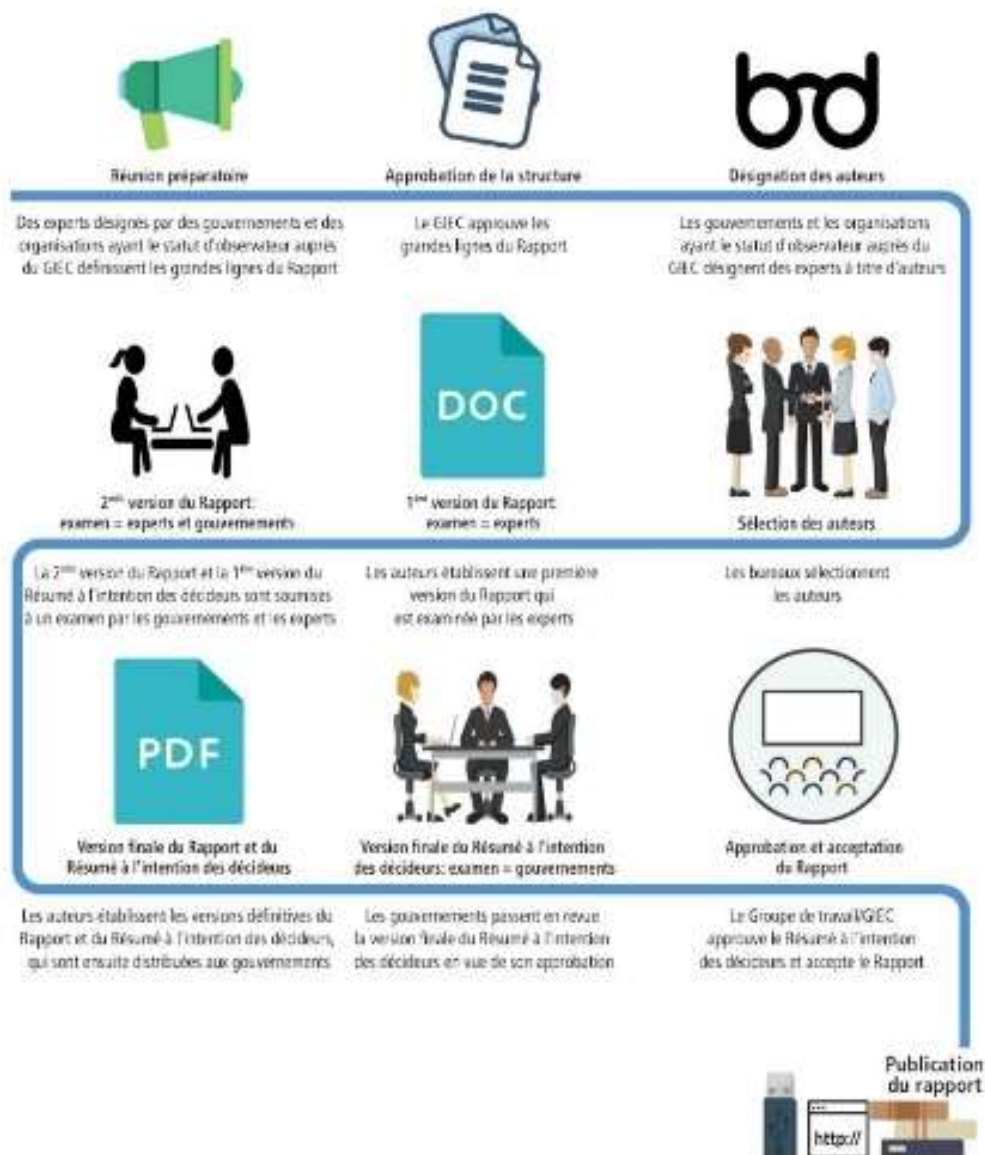
Le groupe 2 est axé sur les impacts du dérèglement : les impacts sur les écosystèmes, indiscutables, impacts sur nos sociétés (plus discutés), et sur les possibilités d'adaptation.

Le groupe 3 se concentre sur les solutions envisageables pour diminuer les émissions de GES et de manière générale ralentir le réchauffement climatique. Les travaux de ce groupe sont discutés et ne font pas l'objet d'un consensus aussi général que celui du groupe 1. Par exemple, c'est seulement dans le dernier rapport que le terme de sobriété est apparu.

En conséquence nous vous parlerons ici essentiellement du groupe 1 et de la partie biodiversité du groupe 2.

A ces 3 groupes s'ajoute une équipe chargée de suivre les émissions de GES.

Voici le schéma de la rédaction d'un rapport :



Le processus est long.

1. Le GIEC, en réunion plénière, décide de préparer un rapport et en approuve le sommaire.
2. Les gouvernements et les organisations soumettent au GIEC la nomination de spécialistes. Les bureaux des différents groupes de travail sélectionnent les auteurs principaux.
3. Les auteurs rédigent un premier projet de rapport.
4. Ce projet est examiné par les spécialistes – examen 1 (8 semaines). Par exemple, en 2013, 54517 commentaires sur les travaux du groupe 1 ont été reçus ! l'ensemble de la communauté scientifique peut intervenir pour commenter le rapport.
5. Les auteurs établissent un second projet de texte.
6. Cette seconde version est examinée par les spécialistes à nouveau ; ces aller-retours font qu'il y a consensus avec la communauté ; la seconde version est également examinée par les représentants des gouvernements – examen 2 (8 semaines).
7. Les auteurs établissent la version définitive du rapport.
8. Les gouvernements examinent le résumé à l'attention des décideurs – examen 3 (8 semaines). Le texte final est adopté mot à mot à l'unanimité par les délégations gouvernementales et sous le contrôle des auteurs.

On peut s'interroger sur la présence de représentants des gouvernements dans la dernière étape, la validation du résumé à l'attention des décideurs.

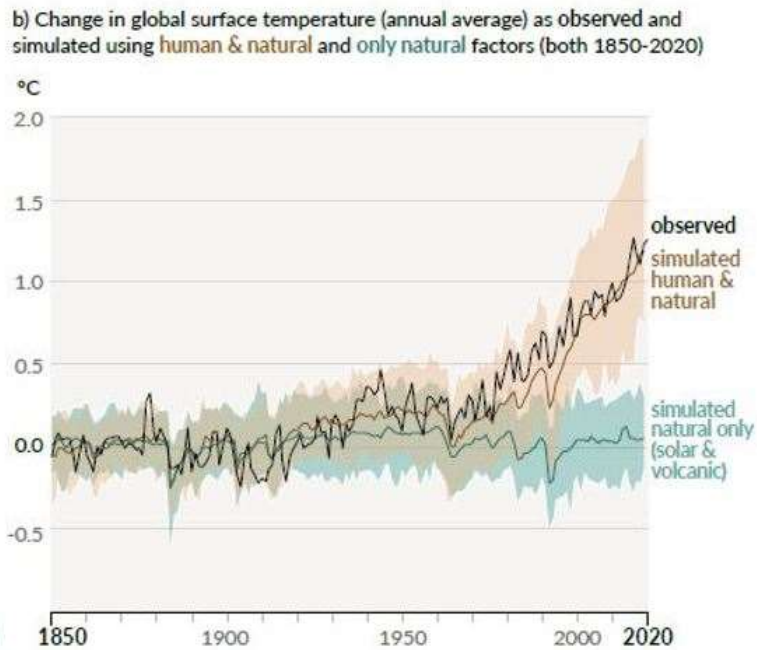


C'est important qu'ils soient là parce qu'une fois ce résumé approuvé à l'unanimité, les discussions autour d'une COP par exemple peuvent avoir lieu sans remettre en question la science et les faits rapportés dans le résumé.

Ce résumé est écrit par les scientifiques, les auteurs des rapports. Il est ensuite soumis à relecture des représentants des gouvernements, qui peuvent discuter certaines lignes ou certains paragraphes ; il est possible que certains pays, par exemple les pays producteurs de gaz ou de pétrole, aient pour agenda politique de diminuer la portée de certains messages. Dans ce cas, l'avantage des experts est de pouvoir s'appuyer sur les rapports en amont. Une possibilité, à utiliser plutôt en dernier recours, est que si un pays veut absolument s'opposer à une partie du résumé, de proposer d'ajouter une note de bas de page en disant que tous les pays ont approuvé le rapport à l'exception du pays X ; en général, cette proposition suffit à faire faire machine arrière au pays en question.

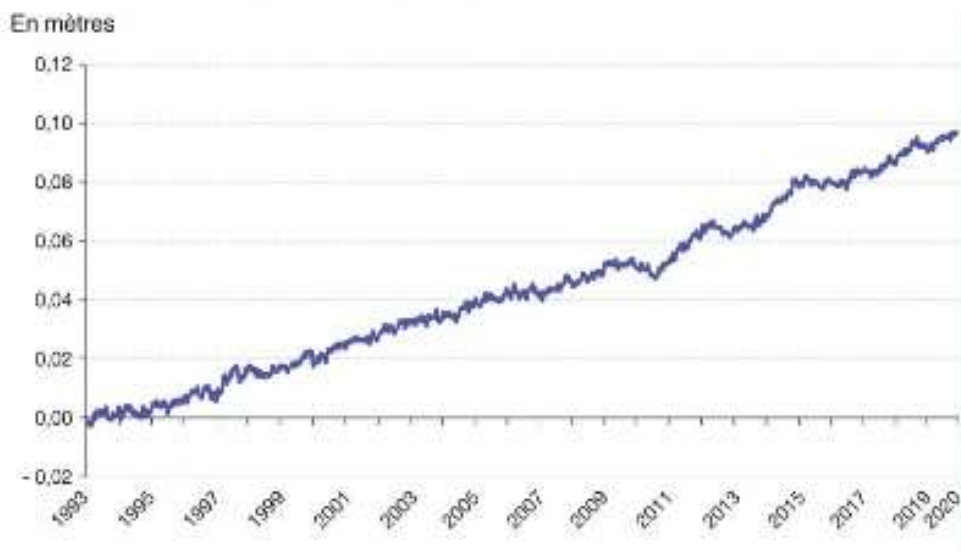
Si l'on en revient aux rapports, ils font donc l'objet d'un consensus. Ce consensus peut être plus ou moins fort. Un exemple de consensus scientifique très clair est la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique ;

Le dernier rapport établit à partir des nouvelles informations scientifiques qu'il n'y a aucune équivoque, 100% du réchauffement depuis 1850 est dû aux activités humaines, les facteurs naturels comme les variations de l'activité solaire ou les éruptions volcaniques font varier le climat sur des échelles de temps variées mais n'expliquent pas du tout le réchauffement depuis 1850.



Un exemple de consensus moins clair, c'est l'augmentation du niveau de la mer.

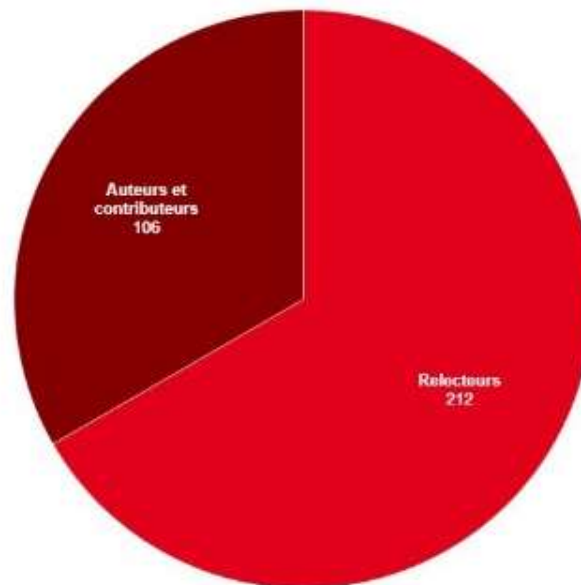
NIVEAU MOYEN DES OCÉANS DE 1993 À 2020



Il y a consensus sur le fait que le niveau des mers augmente aujourd'hui qu'il va augmenter demain et sans doute pour des centaines d'années à venir mais il y a beaucoup de débat sur l'amplitude de cette augmentation du niveau des mers à la fin du 21^e siècle. Il y a débat notamment parce qu'on ne sait pas bien comment la grande calotte glaciaire en Antarctique pourrait se déstabiliser ; il y a de grandes incertitudes aujourd'hui sur ce processus.

Pour conclure, le GIEC dans ses rapports affirme certaines choses avec certitude, et évoque aussi d'autres choses avec incertitude, mais précise qu'il y a incertitude sur ces phénomènes.

Le GIEC, en France, c'est plus de 300 experts



Graphique: Ouest-France • Sources: Giec

On connaît bien Valérie Masson Delmotte, qui coprésidait jusqu'en 2023 le premier groupe de travail sur l'évolution du climat, ou Jean Jouzel, qui a piloté le groupe de travail qui a produit le fameux rapport Jouzel qui a conduit à la création de cours sur la transition écologique dans l'enseignement supérieur. Mais en plus des nombreux climatologues, glaciologues, météorologues, ce sont aussi des chercheurs agronomes, des biologistes, des économistes du développement, des spécialistes des migrations ou encore des médecins, des ingénieurs et chercheurs en télécommunications, nucléaire, et bien d'autres encore.

Alors aujourd'hui, où en est-on ? On parle beaucoup du sixième rapport d'évaluation, et surtout de son rapport de synthèse, publié en mars 2023.



<https://www.ipcc.ch/>

Vous pouvez le trouver sur le site du GIEC , www.ipcc.ch de même que tous les rapports. Pourquoi ce dernier rapport est-il si important, c'est qu'il résume les trois rapports spéciaux (sur les effets d'un réchauffement de 1.5 degré, les impacts sur les terres, les océans et la cryosphère) et les rapports des trois groupes de travail parus depuis 2014.

Ce que contient ce rapport de synthèse fait l'objet des capsules suivantes, mais dans la prochaine capsule nous allons d'abord parler de l'effet de serre et des gaz à effet de serre.

Et on termine par une belle image, pour se faire plaisir.



Cathédrale de marbre, Chili